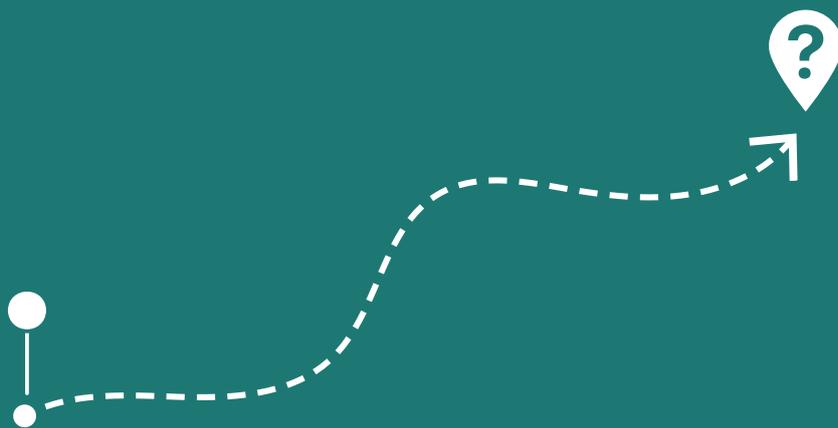


Réponses

AU COIN DE LA RUE

Des énigmes à résoudre en marchant



Départ : Grancy



Ville de Lausanne

Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 1

Devant la porte d'entrée du n°15 du boulevard de Grancy

Réponse

② Des fleurs → droite ← ② C'est le seul boulevard lausannois.

Le saviez-vous ?

Le boulevard de Grancy, conçu dans les années 1890 par la *Société foncière des boulevards*, était à l'origine bien plus large qu'il ne l'est aujourd'hui. Les maisons les plus anciennes, situées en retrait du côté de la gare, témoignent de la largeur initiale de la rue, qui fut réduite quelques années plus tard. Malgré cette réduction, le terme "boulevard" fut conservé, faisant de ce dernier le seul de ce genre à Lausanne.

Pour rejoindre ce premier poste depuis l'esplanade de la station Grancy du métro m2, vous avez traversé une petite place piétonne récemment inaugurée en 2024, dotée d'un revêtement perméable. Dans le cadre de son Plan climat, la Ville de Lausanne a mis en place diverses mesures pour lutter contre le changement climatique, parmi lesquelles la création de zones perméables et la plantation d'arbres pour maintenir une canopée et ainsi offrir des espaces ombragés.

→ Plan climat : lausanne.ch/plan-climat

Ce boulevard a toujours été entouré par divers moyens de transports en commun. La première gare de Lausanne a été édifiée en 1856. La Ficelle, l'ancêtre du métro m2, a vu le jour sous l'impulsion de Jean-Jacques Mercier en 1877. À l'origine, ce premier métro transportait également des marchandises, notamment celles arrivant par barque ou par train, qui étaient ensuite entreposées dans le quartier du Flon, alors principalement constitué d'entrepôts. Il est également intéressant de noter qu'entre 1903 et 1933 un tramway circulait sur le boulevard de Grancy, reliant Saint-François à Ouchy en passant par la gare.

Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 2

Sur le trottoir de gauche de l'avenue du Rond-Point, à l'embranchement du passage de Montriond

Réponse

② Un panneau de Pédibus → *barrières* ← ② ... à pied.

Le saviez-vous ?

Le premier Pédibus officiel de Suisse a vu le jour à Lausanne en 1999, grâce à l'initiative de parents du quartier des Fleurettes (situé juste en dessous de la gare) et soutenu par la Déléguée à l'enfance de la Ville. Ce concept de *bus pédestre* vise à accompagner les enfants en groupe jusqu'à l'école, sous la supervision de parents, qui se relaient pour les encadrer. Il aurait été inventé en Australie en 1991. En 2024, Lausanne compte une dizaine de lignes de Pédibus.

→ Pédibus : lausanne.ch/pedibus

Un groupe interservices (composé du Service des écoles et du parascolaire, de la Police municipale et du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics) de la Ville de Lausanne se réunit, sur demande, avec les parents d'élèves et le corps enseignant pour discuter des problématiques liées au trajet de l'école. Si nécessaire, des mesures d'aménagement sont mises en place dans le cadre de campagnes annuelles de projets dédiés à ce sujet.

Dans son ouvrage *Pour des villes à échelle humaine*, l'urbaniste danois Jan Gehl souligne que « piétons et cyclistes n'encombrent pas l'espace urbain ». Il précise que deux trottoirs de 3,5 mètres de large ou une rue piétonnière de 7 mètres peuvent accueillir jusqu'à 20'000 personnes par heure. De plus, deux pistes cyclables de 2 mètres de large suffisent pour 10'000 cyclistes à l'heure. En comparaison, une rue à double sens avec deux voies ne permet le passage que de 1'000 à 2'000 voitures par heure. Gehl ajoute qu'à distance égale, la consommation d'énergie relative d'un cycliste, d'un piéton et d'un automobiliste est dans un rapport de 1 pour 3 pour 60. En 2020, le bureau d'études Gehl a réalisé un diagnostic des espaces publics du centre-ville de Lausanne.

→ Rapport Gehl : lausanne.ch/gehl

Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 3

Du côté est du giratoire, au début de l'avenue Dapples

Réponse

1 Oui → parc ← 1 Le bois

Le saviez-vous ?

En plus des accoudoirs, les bancs de la gamme *Léman* sont conçus pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), grâce à une ergonomie adaptée ; une hauteur d'assise suffisante et une inclinaison du dossier modérée facilitent ainsi l'action de se lever.

Dans la seconde moitié des années 2010, le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics a réalisé un inventaire des assises sur le territoire lausannois (hors parcs), comptabilisant plus de 600 bancs. Depuis 2019, la gamme *Léman* est privilégiée, et en 2024, le nombre d'assises sur le domaine public dépasse 1'300, soit le double en un peu plus de cinq ans. L'objectif est de disposer de bancs dans tous les quartiers de la ville, pour offrir des moments de pause et de convivialité.

La majorité des bancs à Lausanne sont fabriqués avec des lattes en bois. Pour la gamme *Léman*, c'est le chêne qui est utilisé, un matériau isolant qui offre un confort d'assise idéal en toutes saisons.



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 4

Au début de l'allée de Tilleuls de la place de Milan

Réponse

② Un grand arbre → *immeuble* ← ② Environ 30%

Le saviez-vous ?

Sur la colline de Montriond se dresse l'arbre le plus haut de Lausanne, un sapin de Vancouver, une espèce exotique qui dépasse les 40 mètres de hauteur et aurait près de 200 ans.

Dans certains parcs publics, tels que le parc de Milan, gérés par le Service des parcs et domaines, des bancs verts sont équipés d'accoudoirs permettant de se relever plus facilement. Ces aménagements incluent également un rehaussement des bancs pour atteindre une hauteur d'assise d'environ 45 cm, adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 5

Depuis le banc avec vue sur le lac, en haut de la grande pente de l'avenue des Bains

Réponse

3 À une patte d'éléphant → trottoir ← 3 Une centaine

Le saviez-vous ?

Le micocoulier, reconnaissable à son tronc évoquant une patte d'éléphant, est un arbre typique des régions méditerranéennes. Ses fruits, ressemblant à de petites olives vertes, deviennent noirs à maturité en automne et sont comestibles. À Lausanne, des micocouliers sont plantés en alignement dans plusieurs rues du bas de la ville, notamment la rue du Petit-Chêne et les avenues Dapples, Tissot, du Belvédère et du Mont-d'Or.

Lausanne possède une centaine de trottoirs continus, qui marquent souvent l'entrée de secteurs résidentiels avec des vitesses limitées. Ces trottoirs ont été introduits au début des années 2010 pour améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements urbains.



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 6

Au début du chemin des Plaines, sur le trottoir de gauche

Réponse

③ Un piéton et un vélo → *Primerose* ← ③ 60%

Le saviez-vous ?

Ce panneau indique que le chemin des Plaines n'est pas une impasse pour les personnes à pied et les cyclistes. Ce type d'information est utile pour les usagères et usagers de ces modes de déplacement, car il leur permet de mieux s'orienter et d'exploiter le réseau de cheminements existant.

À Lausanne, plus d'une centaine d'impasses sont accessibles aux piétonnes et piétons, soit 60% des cas. En ce qui concerne les cyclistes, environ une impasse sur quatre leur est également accessible.



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 7

Au début de la zone 20 du chemin des Plaines

Réponse

3 4 → Cour ← 3 Les piétonnes et les piétons

Le saviez-vous ?

Dans une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h pour tous les véhicules, les piétonnes et les piétons ont la priorité sur les autres moyens de transport. Cette limitation de vitesse favorise une meilleure cohabitation entre les usagères et usagers, permettant à l'espace public d'être utilisé de manière plus conviviale, comme pour des activités de jeux ou de détente.



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

Poste 8

Juste avant la fin du chemin des Plaines, au niveau de la barrière

Réponse

① Les motos et les voitures → n°38 ← ① Les loisirs

Le saviez-vous ?

Le tronçon du chemin des Plaines situé derrière la barrière est interdit aux véhicules motorisés. Cela permet d'éviter un transit important dans cette rue résidentielle, notamment aux heures de pointe.

Selon le micro-recensement Mobilité et transports de l'Office Fédéral de la Statistique en 2021, plus de la moitié des déplacements à pied dans l'agglomération lausannoise et dans le canton sont liés aux loisirs. Les déplacements pour le travail et les achats viennent ensuite.



Au coin de la rue

Des énigmes à résoudre en marchant

L'énigme

Réponse

- Cœur de ville à 15' à pied

La phrase mystérieuse

Depuis le poste n°8, franchissez la barrière métallique, puis montez tout de suite à **droite** (poste 1) par le chemin piétonnier délimité en son début par deux **barrières** (poste 2). Alors que la pente se fait plus douce, entrez à droite dans le parc (poste 3) public par le petit portail. Traversez cet espace vert, puis suivez l'unique cheminement qui longe un **immeuble** (poste 4). Au bout de ce dernier, montez à gauche le long de la rue par le **trottoir** (poste 5) de gauche. Au prochain embranchement, allez à gauche sur le chemin de **Primerose** (poste 6). Au bout de ce dernier, vous rejoignez l'avenue de **Cour** (poste 7) que vous traversez au passage piéton qui débute un peu sur votre droite. Allez ensuite à droite par le trottoir le long de cette avenue. Au niveau du **n°38** (poste 8), sur un poteau métallique, vous découvrez ainsi l'action qui a été mise en place par la Ville de Lausanne pour encourager la marche à pied.

↑ Au terme de votre balade

Vous allez découvrir l'un des 10 itinéraires conçus pour (re)découvrir le centre-ville à pied en 15 minutes. Ces parcours sont non seulement directs et confortables, mais aussi attractifs et exempts de marches d'escaliers. Ils serpentent à travers des rues verdoyantes à faible trafic motorisé et sont dotés d'assises accueillantes pour vous permettre de faire une pause au gré de vos envies. À chaque point de départ et au milieu du parcours, des panneaux indiquent l'itinéraire avec une carte. Il suffit ensuite de s'orienter à l'aide des flèches qui jalonnent le chemin. Vous serez peut-être surpris, le cœur de ville est vraiment à portée de pas.

→ Cœur de ville à 15' à pied : lausanne.ch/coeurdeville

